



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE

DIVISION OUEST GIRONDE

Subdivision Territoriale et Maritime
du Bassin d'Arcachon

**AVIS AUX USAGERS
DU BASSIN D'ARCACHON n° 01/2010**

Dans le cadre de l'étude sur la régression des herbiers de zostères sur le Bassin d'Arcachon, le SIBA va placer des dispositifs de mesure de la qualité de l'eau pendant une durée d'un an, soit du mois de janvier 2010 au mois de janvier 2011.

Chaque dispositif comporte :

- une bouée jaune de diamètre 600mm identifiée par le logo du SIBA,
- un bout allant jusqu'à une petite bouée blanche,
- une cage contenant des capteurs,
- une chaîne,
- un corps-mort.

Ces dispositifs seront déposés sur les sites suivants : le Tès, Matoucail, Estey tort, chenal de l'Ile, Estey de la Réousse et Hautebelle.

Les coordonnées des sites de mouillages sont précisées dans le tableau ci-dessous :

site	Longitude/latitude (degrés minutes secondes)
Le Tès	1 08 28.4813 E / 44 39 57.6554 N
Matoucail	1 04 57.1622 E / 44 40 38.5872 N
Estey Tort	1 06 12.5396 E / 44 42 32.2108 N
Chenal de l'Ile	1 10 2.1887 E / 44 42 37.6661 N
Estey de la Réousse	1 11 57.52 E / 44 40 32.3337 N
Hautebelle	1 09 38.5207 E / 44 43 43.437 N6

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité de ces dispositifs, ci-joint carte de localisation des sites de mouillage des dispositifs de mesure de la qualité de l'eau (zostères)

Arcachon, le 04 janvier 2010
Le Responsable de la Subdivision

Pierre MORIN